

# ASSEMBLEE GENERALE 2023

Samedi 25 mai 2024

Rapport moral  
Rapport d'activités  
Rapport financier



# SOMMAIRE

<b>I.</b>	<b>LE CSPG EN 2023 : CHIFFRES CLES</b>	<b>p.3</b>
<b>II.</b>	<b>RAPPORT MORAL</b>	<b>p.4</b>
<b>III.</b>	<b>RAPPORT D'ACTIVITES</b>	<b>p.6</b>
	A. Accueil et fréquentation	p.6
	B. La Communication	p.8
	C. Le secteur Familles / Adultes	p.9
	1. <i>Le LAEP La P'tite Pause</i>	p.9
	2. <i>Festy famille</i>	p.9
	3. <i>La ludothèque</i>	p.10
	4. <i>Le numérique</i>	p.11
	5. <i>Action collective numérique « Apprivoise ton écran »</i>	p.11
	6. <i>Bien vieillir</i>	p.12
	7. <i>La distribution alimentaire</i>	p.12
	8. <i>Vivre ensemble et développement du pouvoir d'agir</i>	p.13
	9. <i>Les sorties familles</i>	p.15
	10. <i>Les partenaires</i>	p.15
	D. Le secteur Enfance / Jeunesse	p.16
	1. <i>ALSH Le Dé en Bulles communal - juillet</i>	p.16
	2. <i>ALSH Le Dé en Bulles intercommunal - mercredis et vacances</i>	p.17
	3. <i>Séjours intercommunaux</i>	p.18
	4. <i>Formation BAFA/BAFD</i>	p.19
	5. <i>Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité</i>	p.20
	E. Le secteur Insertion	p.21
<b>IV.</b>	<b>RAPPORT FINANCIER</b>	<b>p.23</b>

# I. LE CSPG EN 2023 : CHIFFRES CLES

En bref :

2023, une année  
consacrée au  
renouvellement du  
Projet social : cap sur  
2024-2027 !

**53**

Nb de salariés

45 en 2022

56 en 2021

65 en 2020

**3 915**

Nb de portions données lors  
de la Distribution

Alimentaire

4 136 en 2022

3 973 en 2021

4 502 en 2020

**655 000 €**

Budget Du Centre Social

585 000 € en 2022

640 000 € en 2021

664 000 € en 2020

**12** ETP

« Equivalents Temps Pleins »

(24 animateurs embauchés)

**37 990 H**

Nb d'heures d'accueil des  
enfants

32 154 en 2022

32 000 en 2021

25 000 en 2020

**429 270 €**

Montant Subventions  
perçues

416 653 € en 2022

375 243 € en 2021

420 856 € en 2020

**19**

Nb d'administrateurs

## II. RAPPORT MORAL

Le Centre Social a poursuivi en 2023 ses activités avec une participation des familles toujours plus importante. Des bénévoles, dont l'implication ne faiblit pas, sont accompagnés par les salariés des différents secteurs dans le développement d'activités (2 nouveaux créneaux d'anglais les mercredis) et la consolidation des autres activités : ateliers socio-linguistiques, ateliers bois, Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité... Les activités « historiques » comme le tricot, la belote, le scrabble... perdurent et trouvent toujours leur public.

Souhaitons la bienvenue aux bénévoles qui ont intégré ou mis en place ces actions.

Toutefois n'oublions pas que nous avons toujours besoin de personnes engagées, et plus particulièrement cette année en ludothèque.

Le Centre social a également pu s'appuyer sur l'implication des salariés : leur professionnalisme est apprécié de tous. La vie de notre équipe professionnelle a connu des évolutions cette année : grâce à des subventions de la Banque des Territoires et de la CARSAT nous avons pu pérenniser le poste de notre **Conseillère Numérique France Service**. Sur le secteur Insertion notre salariée était mise à disposition pour le Groupe Adéquation. Au vu de la conjoncture économique une réduction du temps de travail était envisagée par le Groupe. Ce dernier a ensuite annoncé sa volonté de ne pas renouveler la convention en 2024, ce qui a eu pour effet une rupture du contrat de travail. Nous remercions Isabelle MORELLI-MAILLET pour son implication durant plus de 10 années passées au service des salariés en parcours d'insertion et d'une manière plus générale au service de tous les habitants du territoire. Souhaitons que la formation dans laquelle elle s'est engagée lui ouvre de belles opportunités professionnelles.

Du côté de l'**Accueil de Loisirs Sans Hébergement** les conditions de travail se sont améliorées. Nous remercions la Communauté de communes Cœur de Chartreuse et la commune de Miribel-les-Echelles car grâce à leurs efforts consentis le lieu d'implantation est stabilisé sur le moyen terme. Il faut toutefois continuer la mobilisation car une solution doit être trouvée sur le long terme.

Les temps forts des « Ca me dit » se sont poursuivis : ouverture du **Lieu d'Accueil Enfant Parent**, de la ludothèque, des portes de l'Accueil de Loisirs, des activités numériques, la fête du Carnaval, les forums des associations. La Journée des Bénévoles du samedi 8 juin fut un moment convivial réussi, autour d'échanges et de partage sur la notion de l'engagement au Centre social.

Une soixantaine de bénévoles d'activités continuent à faire vivre le Projet social auprès des habitants, ce qui représente environ 3000h d'investissement. En parallèle et comme l'année précédente, les 19 membres du Conseil d'Administration se sont réunis avec régularité 1 fois par mois, avec des Bureaux préparatoires à la même fréquence. Environ 700h de présence ont ainsi été cumulées au sein des instances de décision de l'association.

L'année dernière 2 nouveaux adhérents habitants ont rejoint le Conseil d'Administration. Gageons que cette année d'autres leur emboîte le pas, permettant à chacun de pouvoir apporter ses connaissances et transmettre ses savoir-faire.

Je tiens donc à adresser mes remerciements à tous les salariés du Centre social, et je souhaite en faire de même pour tous les bénévoles d'activités et les membres du Conseil d'administration pour leur mobilisation.

L'année 2023 aura été une année charnière pour le CSPG : celle de l'écriture du nouveau Projet social, sa feuille de route pour 4 années. Grâce aux acteurs impliqués dans cette démarche partagée et participative (administrateurs, salariés, bénévoles, adhérents, usagers, habitants, partenaires, élus locaux...) la réflexion a été riche et a permis d'évaluer les actions du Centre social et d'écrire son futur.

Cap sur 2024-2027 !

Nos ambitions se traduisent par 4 objectifs : rester un lieu-ressource, être un lieu d'expression de la citoyenneté, œuvrer pour réduire les inégalités, favoriser l'implication des familles en reconnaissant l'enrichissement de leurs différences.

La démarche de renouvellement du Projet social nous a permis de mettre en évidence certains constats : l'équipe du CSPG est plutôt restreinte au regard des besoins exprimés par les habitants et le volume d'activités arrive aux limites de l'absorbable.

Nos ambitions sont donc à mettre en perspective avec les moyens actuels, et notamment humains, qui à ce jour ne peuvent augmenter. Pour cela, nous sommes toujours en recherche de soutiens financiers pérennes, nous pourrions alors répondre plus favorablement à la demande des habitants et accompagner la participation et l'engagement de ces derniers de manière renforcée.

J'adresse d'ores et déjà tous mes remerciements à nos soutiens historiques : la commune de St Laurent du Pont et la Communauté de communes. Je souhaite également remercier vivement les communes qui ont nouvellement apporté leur soutien au CSPG en 2023, ce qui représente un message de reconnaissance fort quant au Projet porté pour l'ensemble des habitants du territoire.

J'ai bien conscience que les collectivités locales, soutiens historiques des Centres sociaux de notre pays depuis leur création, sont prises en étau car impactées par la conjoncture économique actuelle. Il est cependant important pour moi de remettre l'accent sur nos besoins car s'ils ne sont pas ré-affirmés aujourd'hui il en résultera une fragilisation de notre structure, pourtant essentielle à l'animation de la vie locale. Le soutien des pouvoirs publics, des institutions et des collectivités locales et territoriales reste essentiel pour le CSPG.

Merci à tous pour votre présence.

Véronique GENDRE

Présidente

# III. RAPPORT D'ACTIVITÉS

## A. ACCUEIL et FREQUENTATION :

### L'évolution du nombre d'ADHÉRENTS et leur provenance

Les habitants sont au cœur de toutes nos actions. Pour certaines, l'adhésion est obligatoire. Il convient toujours d'ajouter à ces chiffres, tous les « habitants-usagers » qui participent à nos actions sans prendre d'adhésion (distribution alimentaire, Festy famille, café des habitants, LAEP...)

**Saison 2021/2022 :** 188 familles représentant 685 habitants  
65 individuels représentant 65 habitants

253 Adhésions  
= 750 Habitants

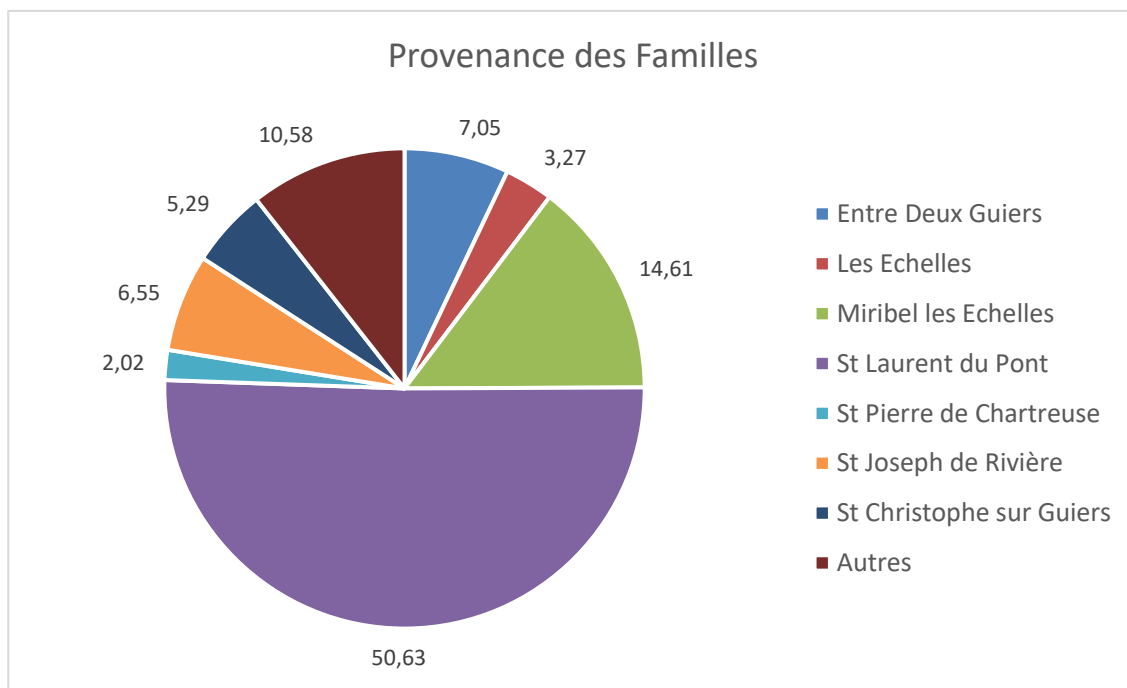
**Saison 2022/2023 :** 227 familles représentant 843 habitants  
134 individuels représentant 134 habitants

361 Adhésions  
= 977 Habitants

**Saison 2023/2024 :** 221 familles adhérentes représentant 827 habitants  
177 individus adhérents représentant 177habitants

398 Adhésions = 1004 Habitants

**On remarque que le nombre d'adhérents du CSPG ne cesse d'augmenter et que près de la moitié sont extérieurs à la commune de St Laurent du Pont.**



## L'ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS et de nos PARTENAIRES ADHERENTS

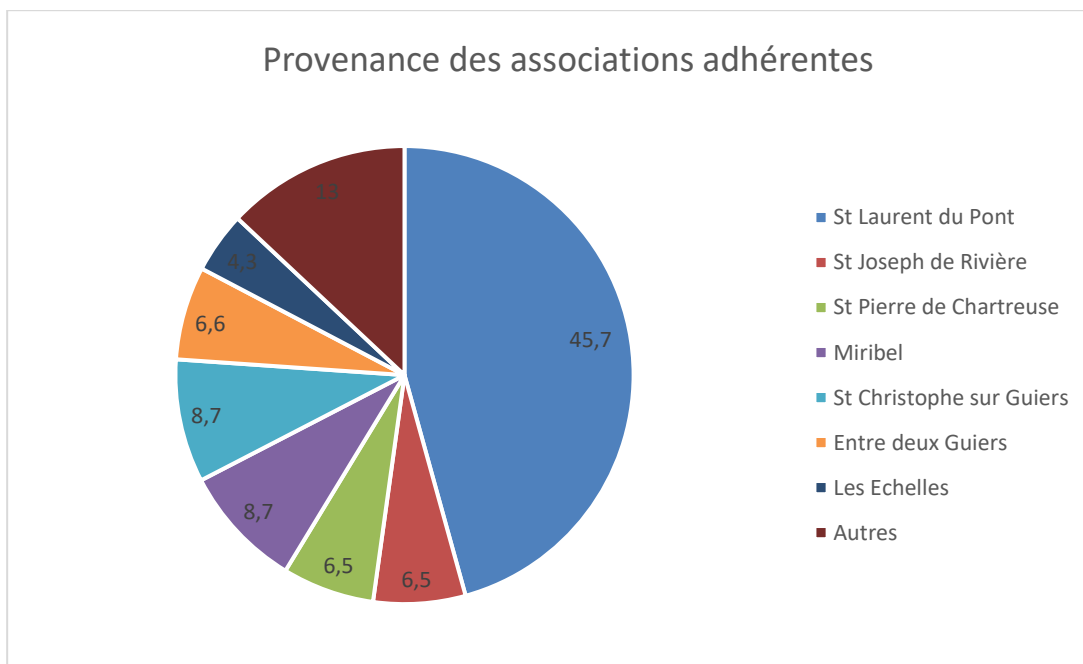
Le Centre Social apporte son soutien par :

- \* Hébergement de boîte aux lettres **(13 associations en 2023)**
- \* Aide à la création d'association

Le Centre Social propose également aux associations adhérentes :

- \* Une mise à disposition de locaux pour des réunions ou des activités **(60 % des demandes en 2023)**
- \* Du prêt de matériel : vidéoprojecteur, jeux... **(17 % des demandes en 2023)**
- \* Un service de photocopies **(13 % des demandes en 2023)**
- \* Une aide au petit secrétariat : téléphone, courrier, accès Internet, ordinateurs **(10 % des demandes en 2023)**

**En 2023, 46 associations adhérentes (contre 41 en 2022) pour plus de la moitié extérieures à St Laurent du Pont**



On constate en 2023 que le nombre d'adhérents, que ce soit les familles ou les partenaires associatifs, ne cesse d'augmenter et correspond à notre volonté d'être reconnu comme un centre social Intercommunal car comme nous pouvons le constater plus de 50 % de nos adhérents sont extérieurs à St Laurent du Pont

### Les perspectives pour 2024

- **Accroître notre visibilité afin de toucher encore plus d'habitants.**
- **Développer davantage nos liens avec les associations et les collectivités locales car la pertinence de nos actions passe par le partenariat local.**

## B. LA COMMUNICATION

Le Centre Social est dans une belle dynamique avec de nombreux projets et activités ! Il est donc primordial pour nous de mettre l'accent sur notre communication pour les habitants.

Depuis 2022, **et encore plus en 2023**, nous multiplions nos efforts et nos supports afin de toucher le plus grand nombre d'habitants.

**Cette année**, nous avons ainsi développé et renforcé nos liens de partenariat dans ce sens, notamment avec Radio Couleur Chartreuse, avec une émission mensuelle.

Nous communiquons actuellement de différentes façons et nous multiplions nos supports :

- **Plaquette annuelle CSPG** : distribuées toute l'année aux Forums, mairies, habitants...
- **Les mailings** à nos adhérents et partenaires
- **Les affiches, flyers**, qui sont distribués et qui permet un affichage dans des lieux extérieurs
- **Le Facebook** du Centre Social pour communiquer rapidement et facilement. Cet outil touche beaucoup de monde mais seulement la population active sur internet et les réseaux sociaux.
- **Le Dauphiné Libéré**, un support de communication important et efficace pour toute la population, et qui nous permet surtout de toucher les habitants plus âgés, qui n'utilisent pas ou très peu internet.
- **Radio Couleur Chartreuse** : « Pour vous, avec vous », émission mensuelle diffusée 2 fois/s.
- **Les Plaquettes Festy Famille** : chaque année, cette plaquette spécifique à Festy Famille, est distribuée dans toutes les écoles du Territoire ainsi que dans les commerces, mairies, offices du tourisme et autres.
- **CANVA** : Pour créer nos flyers et affiches, nous utilisons le logiciel en ligne **CANVA** avec la version professionnelle. La création d'affiche se trouve ainsi facilitée et plus attrayante !
- **Présence sur les différents FORUMS** (des associations, des métiers, du Territoire organisé par la 4C, de l'Emploi avec la Maison de l'Emploi et la Commune de St Laurent du Pont...)
- Nous utilisons également en interne un **rétroplanning de communication** afin de visualiser facilement les échéances à venir et de planifier nos parutions **d'articles dans les revues municipales.**

Nous réalisons également chaque année une **Revue de Presse**, en libre accès à l'accueil du Centre Social, qui permet de voir ou revoir en un coup d'œil nos événements de l'année écoulée.

### Les Perspectives pour 2024 :

- Nous allons continuer à développer au maximum notre façon de communiquer pour qu'elle soit le plus efficace possible.
- Nous souhaitons aussi vivement remettre au goût du jour notre Site Internet même si le coût étant non supportable pour le moment c'est un projet sur le moyen terme.
- Demander une autorisation SACEM pour pouvoir diffuser nos émissions sur Radio Couleur Chartreuse à l'accueil du Centre Social.





## C. LE SECTEUR FAMILLES / ADULTES

### 1. LE LAEP « LA P'TITE PAUSE »

**En 2023 : 92 accueils, 217 passages enfants, 207 passages adultes soit 424 passages.**

Dernier fait notable pour le LAEP La P'tite Pause, nous avons dû quitter en urgence le lieu d'accueil situé aux Echelles en juillet 2023. Nous avons pu provisoirement accueillir les familles au sein de la ludothèque du Centre social à Saint Laurent du Pont. Merci à notre bénévole **MARION** !

Cette situation qui devait être provisoire dure puisque nous envisageons désormais de finir la saison 2023-2024 en ludothèque. Elle est pourtant inconfortable et inadaptée pour plusieurs raisons :

- proximité annoncée mais qui ne peut être tenue sur l'ensemble du territoire ;
- lisibilité ludothèque / LAEP non assurée (le public ne comprend plus de quelle activité il s'agit, des familles venant croyant que la ludothèque est ouverte) ;
- manque d'accessibilité (la ludothèque est située au 1er étage sans rampe ni ascenseur) ;
- confidentialité et anonymat - éléments piliers des LAEP - manquant de garanties (horaires correspondant à ceux de la bibliothèque municipale voisine donc aller et venues très nombreux ce jour-là + habitants franchissant là encore la porte croyant que la ludothèque est ouverte + aller et venues des salariés du CSPG dans les parties communes même si nous sommes très précautionneux).

Craignant que cette situation ne se pérennise les élus, techniciens de la 4C et l'équipe du Centre social mettent tout en œuvre pour trouver un nouveau lieu d'accueil pour le mois d'août 2024 (démarrage de la nouvelle saison). Le lieu visé serait idéalement situé sur la zone Entre Deux Guiers / Les Echelles afin de pouvoir proposer l'offre LAEP aux familles de ces deux centre bourg qui se jouxtent géographiquement.

### 2. FESTY FAMILLE

PRESENCES	ADULTES	ENFANTS	TOTAL
Journée	460	681	1141
Soirée			1185
<b>Nb total de présences :</b>		<b>2 326 (1967 en 2022)</b>	

**PERSPECTIVES** : Création en 2024 d'une Commission communication. L'objectif est de développer les outils de communication, pour plus communiquer et progresser dans ce domaine. Impliquer de nouveaux habitants dans le projet. Il est également prévu la création d'une Commission programmation pour les soirées, afin une fois encore de favoriser l'implication des habitants. Cette réunion a eu lieu le 5 décembre 2023. **Merci aux nombreux bénévoles** impliqués en 2023 à la buvette. Rendez-vous en 2024 !

Le Centre social va maintenir cette belle action malgré des contraintes financières toujours plus prégnantes. Les espaces de rencontres avec autant de diversité culturelle, sociale et sportive et offrant la gratuité d'accès se font rares et doivent être maintenus. Ces projets participent à la consolidation du tissu social et permettent un vrai vivre ensemble. C'est en tout cas le retour que nous font les habitants d'ici et d'ailleurs. Pour cette raison et pour que Festy Famille perdure nous solliciterons en 2024 de nouveau les collectivités locales au titre d'un soutien financier.

### 3. LA LUDOTHÈQUE

#### La ludothèque en 2023 :

117 séances et 287 h d'ouvertures pour les familles  
 2736 passages dont 61 lors des 7 soirées jeux des vendredis  
 (2456 passages en 2022, sans soirées jeux),  
 23 personnes par séance en moyenne (20 en 2022)  
 Plus de 350 jeux prêtés aux familles (300 en 2022).

350 jeux prêtés à l'ALSH et aux partenaires associatifs et écoles  
 40 accueils réservés à la crèche des Titounets  
 Soit environ 340 passages (260 enfants + 80 adultes)  
 100 passages pour l'école de la Plaine

➔ Près de 3200 passages en ludothèque en 2023

#### ▪ **Faits marquants 2023 :**

- Maintien de la très bonne fréquentation de la ludothèque
- Très nette augmentation du prêt de jeux de société et de jeux en bois.
- 7h15 d'ouverture par semaine pour les familles (les mardis et mercredis)
- Développement des créneaux avec les soirées jeux des vendredis soirs (1<sup>er</sup> vendredi du mois) dès mars.
- La crèche des Titounets a continué de venir tous les lundis de 10h à 11H et les lundis et vendredis de 10h à 11H depuis septembre 2022.
- Animation de temps festifs avec des grands jeux en bois au forum des associations et aux fêtes de Chartreuse.
- Une demi-journée d'animation autour des jeux en bois d'adresse et de stratégie à l'école de la Plaine : 4 classes touchées soit 100 élèves. 2 intervenants
- Accueil des 4 classes de l'école de la Plaine à la ludothèque sur une journée, 100 élèves touchés. 4 intervenants
- Prêt de jeux et animations grands jeux en bois auprès des Sous des écoles du territoire, Fêtes de Chartreuse, Groupe REPIT porté par la CCCC...
- Une baisse significative du nombre de bénévoles (de 5 à 2) Merci à **ODILE, VIOLETTA, MARIE, ANNIE, JANINE**, ainsi qu'aux parents qui aident ponctuellement.

#### ▪ **Les perspectives pour 2024 :**

- Développement **URGENT** du nombre de bénévole
- Soirées jeux supplémentaires les mardis, encadrées par un bénévole.
- Ouverture de créneaux supplémentaires (foyer de vie de l'Hôpital...)
- Recherche de financements pour le développement de la ludothèque : Contrat Territorial Global, CCCC...

## 4. LE NUMERIQUE

En juillet 2023 le contrat de la Conseillère Numérique France Service a été converti en CDI.

En plus de ses missions précédentes, **un partenariat-financement avec la Carsat a été établi** dans le cadre de « **Bien vieillir** », avec une prévision de 13 sessions de cours supplémentaires (de 12 à 14 séances par session), dont 3 sur l'automne 2023 (et le reste prévu sur 2024), afin d'accueillir de nouveaux utilisateurs seniors dans le but de les rendre autonomes sur l'informatique. Nous avons ainsi pu avoir 22 participations dans ce cadre, dont 16 nouveaux venus.

1 atelier hors Carsat de 7 personnes a continué à fonctionner.

Le « Club Informatique » mené par un bénévole (Merci à **BERNARD** !) a continué son activité avec 7-8 personnes 1 fois par semaine.

Les permanences « Coup de pouce numérique » ont continué les lundi après-midi, mercredi matin et jeudi après-midi, et ont drainé 50 accompagnements individuels environ (supérieurs à 30mn) et 71 demandes ponctuelles (inférieures à 30mn). Environ 15% (18 personnes) d'entre eux étaient des nouveaux venus, et la moitié (9 personnes) en a profité pour venir aux ateliers numériques dans le cadre du parcours Carsat.

2 ateliers ponctuels sur l'utilisation d'un smartphone et sur la sécurité informatique ont eu lieu pendant les vacances scolaires de printemps 2024.

Hors les murs : 6 ateliers d'activité numérique (un robot éducatif et Toring Tumble, un jeu à billes pour expliquer la circulation des données informatiques) ont eu lieu pendant Festy Famille, et ont drainé 4 à 6 personnes par séance. Présence les jeudis après-midi à la Maison France Services.

**Perspectives 2024** : 10 autres ateliers-séances dans le cadre de la Carsat sont prévus tout au long de 2024 ; 2 ateliers hors Carsat avec les anciens apprenants auront toujours lieu ; Maintien des ateliers coups de pouce, dont 1 après-midi par semaine à la Maison France-Services ; 3 séances de numérique pour familles sur Festy-famille sont prévues.

## 5. ACTION COLLECTIVE NUMERIQUE « APPRIVOISE TON ECRAN »

« Apprivoise ton écran » est un atelier Parents-Enfants autour de l'usage des écrans, des consoles de jeux et ordinateurs. Par le biais d'une invitation à jouer à des consoles et des jeux vidéo rétro (consoles des années 80, 90 et 2000), les animateurs installent une ambiance « salle d'arcade d'autrefois », des écrits sur l'historique des consoles, des tableaux d'art tirés d'univers vidéoludiques et de l'affichage d'astuces et conseils sur l'usage des écrans, dans le but de favoriser les discussions interpersonnelles entre Parents, Parents-Enfants et Parents-professionnels. L'atelier cherche à dédramatiser l'usage des écrans pour permettre la discussion et la création de règles communes sur leurs utilisations au sein du foyer. Des conseils de professionnels de santé et d'associations spécialisées dans le numérique sont transmis aux parents afin qu'ils connaissent tous les tenants et aboutissants autour de ce sujet.

Deux manifestations d'Apprivoise ton écran ont eu lieu en 2023, aux Echelles dans le cadre de la fête de fin d'année et à l'école de la Plaine de Saint Laurent du Pont lors d'une soirée autour des sujets du numérique mise en place par les parents d'élèves et ayant fait appel au Centre Social pour ses compétences dans ce domaine. Environ 150 parents et enfants ont été présents sur ces deux manifestations.

## 6. BIEN VIEILLIR

Le CSPG a contribué au Bien vieillir en proposant des ateliers seniors financés par la CARSAT :

- Atelier Equilibre : 12 personnes, 5 séances de mars à avril
- Atelier Mieux vivre son stress : 11 personnes sur 3 séances entre septembre et octobre
- Atelier Mémoire : 15 personnes, 3 séances entre octobre et décembre
- **Au total** : 38 personnes ont participé

**Les perspectives pour 2024** : continuer de développer le partenariat avec l'Amicale Rencontre + chercher des pistes de financement pour un poste d'animateur famille au Bien vieillir sur le CSPG.

## 7. DISTRIBUTION ALIMENTAIRE

<p style="text-align: center;"><b>En 2023</b> <b>3915 portions individuelles distribuées (4136 en 2022)</b> <b>138 personnes inscrites (153 en 2022), 70 foyers.</b> <b>Collecte Nationale de la Banque Alimentaire - novembre 2023 : 1952 kg (1811 kg en 2022)</b></p>
---

La distribution alimentaire n'a connu que 2 semaines d'arrêt en août et 1 semaine en décembre. Des résidents des unités spécialisées de l'Hôpital ont pu intégrer les équipes bénévoles. Merci à **MARIE** pour son implication et à **l'ensemble des bénévoles des CCAS**.

▪ **Les perspectives pour 2024 :**

- Participer à la réflexion portée par la BAI sur la sécurité sociale alimentaire
- Finaliser la transition vers Ticadi, le nouveau logiciel de gestion de la BAI
- Remettre en place des rencontres régulières entre le CSPG et les CCAS concernant la distribution alimentaire
- Mettre en place des formations proposés par la BAI sur l'hygiène et la sécurité alimentaire
- Maillage local de dons de denrées pour pallier à la baisse des livraisons de la BAI : commerces, écoles, associations...
- Développer des groupes de bénévoles de soutien

## 8. VIVRE ENSEMBLE ET DEVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR

Un centre social ne peut assumer ses missions ni se développer sans l'implication et l'engagement des habitants. Ainsi en 2023 ces derniers ont de nouveau porté, de manière plus ou moins autonome, des actions régulières ou plus ponctuelles dans ou hors les murs du CSPG. Ces dernières étaient regroupées en différentes catégories :

- Des ateliers d'expression orale
- Des ateliers de découverte et d'échanges de savoir-faire
- Des temps conviviaux de lien social
- Des espaces d'autonomisation dans différents domaines
- Des actions autour du développement local et durable

Les objectifs de ces actions :

- Créer du lien entre habitants
- Diffuser les informations et activités du centre social et du territoire.
- Créer des moments conviviaux et d'échanges entre habitants et salariés
- Accompagner les habitants vers l'autonomie dans leur vie quotidienne
- Contribuer à l'ouverture au monde du centre social et des habitants du territoire
- Développer le pouvoir d'agir par l'apprentissage des langues étrangères
- Faire du développement durable un pilier du centre social

### ✓ Les Ateliers Socio Linguistiques (ASL)

4h semaines : 2h les mercredis et 2h les samedis.

- 9 bénévoles : merci à **BRIGITTE, SARAH, EDMEE, GILLES, CLAIRE, GISELE, MARIE-THERESE, CHRISTINE, NICOLE.**
- Une trentaine d'ateliers en 2023 soit 60h. 60h d'ateliers c'est environ 200h de travail pour les bénévoles et référent familles et + de 300 h d'apprentissages cumulés.
- 11 apprenants venant de tout le territoire
- 5 personnes en moyenne sur les ateliers
- 4 continents : Afrique – Europe – Asie – Amérique du Nord

### ▪ Les perspectives 2024 :

- Création d'un deuxième groupe ASL à destination des débutants.
- Consolidation du groupe bénévole et poursuite de leur formation
- Organisation de journées conviviales à destination du public ASL

### ✓ Les Ateliers de conversation en anglais

**3 ateliers chaque semaine. 2 bénévoles (Merci à PENNY et DANIELE). X heures d'ateliers par semaine.**

- 20 ateliers en 2022 soit 40h.
- 12 personnes à chaque atelier
- 240h d'apprentissages cumulés

### ▪ Perspective pour 2024 : création d'un groupe d'espagnol.

### ✓ Le Café des Habitants

Un ou deux bénévoles sont présents pour préparer thé, café et sirops afin d'accueillir les habitants et de partager un moment convivial tous les lundis de 13h30 à 16h. Merci à **STEEVE et JOACHIM** !

**Les perspectives pour 2024** : créer un noyau d'habitants qui animerait le café des habitants + fédérer un groupe d'habitants afin de pouvoir construire ensemble, organiser des sorties, des après-midi jeux, voir des vacances...

### ✓ Atelier Repair café

Dans cet atelier on vérifie, on apprend, on diagnostique et on échange avant de jeter. Cette action sert aussi d'atelier bricolage : construction d'un sapin en bois de récupération en décembre 2022 par les bénévoles du Repair café. Merci à **JEAN-LUC, KARL et THIERRY** ! Les dynamiques habitantes générées sont importantes :

- Lien avec le café des habitants et la distribution alimentaire.
- Des habitants qui ne poussent jamais la porte du centre social viennent au Repair café.
- Un savoir-faire reconnu par les partenaires et en interne par tous les secteurs du centre.

**Les perspectives pour 2024** : continuité la communication autour de cette action qui trouve enfin son public + travail partenarial avec la ressourcerie et le groupe sur l'impression 3D.

### ✓ Les ateliers cuisine au Centre Social

L'alimentation et l'acte de cuisiner sont des vecteurs de lien social très forts. Ils permettent les échanges, le partage, la transmission de savoir et de savoir-faire, à la fois techniques mais surtout culturels. Ainsi le secteur Famille met en place dès qu'il le peut des actions autour de la cuisine. En 2023 ce sont différents temps forts qui y ont été consacré, en partenariat notamment avec l'association Semer et Cueillir Ensemble, et incluant de nombreux bénévoles et usagers du CSPG : un temps fort a notamment été l'organisation du repas de la Collecte Alimentaire du mois de novembre par les participants des Ateliers Socio Linguistiques (ASL). Merci à **SYLVIE, SEBASTIEN, BRIGITTE** et les autres...

**Les perspectives pour 2024** : mise en place de repas partagés une fois par mois ?

### ✓ Les Bourses aux vêtements et aux jouets

Les 3 bourses ont une fois encore pu être réalisées grâce à l'investissement et la bonne humeur d'une équipe de **25 bénévoles**. Merci à **Marie Christine, Ginette et Michelle** qui coordonnent leur action. L'équipe du Centre Social tient à saluer l'investissement de toutes ces bénévoles : ce sont plusieurs jours d'investissement sans faille qui permettent la tenue de ces bourses, importante pour le territoire et les familles à revenu modeste. Merci à la Mairie de Saint Laurent pour le prêt de salle.

Plus d'une centaine de personnes sont cette année encore venues vendre/acheter des vêtements et des jouets (+ de 2000 vêtements vendus à la bourse de Printemps par ex).

**Les perspectives pour 2024** : maintien de l'existant

### ✓ Les « ça me dit »

En 2023 l'équipe salariée du CSPG, parfois soutenue par des bénévoles, a organisé 8 samedis d'animation à destination des habitants, ayant pour objectif de :

- Offrir des temps gratuits de rencontres, d'échanges, d'animations ludiques aux habitants du territoire
- Développer la relation enfants/parents et permettre aux familles d'échanger sur leurs préoccupations
- Favoriser les mixités : générationnelle, sociale et culturelle
- Accompagner des habitants dans le développement de leur pouvoir d'agir
- Offrir des temps de visibilité et de lisibilité aux actions et aux savoir-faire du CSPG

Ces CMD sont essentiels pour fédérer les membres de l'équipe ; nous retrouver hors les murs (forum des associations, assemblée générale...). Cette action nous permet également de déployer le partenariat : avec des associations comme le Sou des écoles de Saint Laurent du Pont, l'Ecole de Musique, les bénévoles et élus des CCAS...

**Les perspectives pour 2024** : développer encore la fréquentation des habitants et la participation bénévole sur ces journées ; progresser sur l'anticipation de la communication.

## 9. LES SORTIES FAMILLES

4 sorties ont été proposées en 2023, dont 1 annulée faute de participants :

- Aquarium et visite du Vieux Lyon le 8 février : 50 personnes
- Safari de Peaugres le 19 avril : 50 personnes
- Lac d'Aiguebelette et accrobranche le 8 juillet : 50 personnes
- Sortie nature en Chartreuse : 5 inscrits, sortie annulée

Au total ce sont donc 150 personnes qui ont pu sortir de leur quotidien en famille, vivre des moments intenses de partage d'émotion, s'ouvrir à de nouveaux habitants et professionnels du territoire.

La CAF soutient financièrement une partie des dépenses de ces sorties.

### **Perspectives :**

- Réussir à rendre acteurs les participants en les faisant venir aux réunions préparatoires qui sont proposées au Centre social à l'automne (pour les sorties de l'année suivante).
- Le nombre de sorties diminuera probablement car le coût du transport a beaucoup augmenté, le budget affecté à ces sorties non.

## 10. LES PARTENAIRES

Le secteur Famille s'appuie sur ses partenaires historiques et plus récents pour la mise en œuvre de son Projet Famille : la Communauté de communes Cœur de Chartreuse : Collectif Ressources Petite Enfance, Groupe Réseau, Groupe REPIT, mise à disposition des locaux du Relais Petite Enfance, la Bibliothèque municipale de Saint Laurent du Pont, le Centre Médico-Social du Département de l'Isère, les CCAS des communes, les associations comme le PAJ, Radio Couleur Chartreuse, Semer et Cueillir Ensemble, l'Ecole de Musique, les Sous des écoles, les écoles du territoire, le Foyer de Vie de l'Hôpital de St Laurent du Pont... Que tous soient ici remerciés pour la qualité des échanges et des collaborations au service des habitants.

## D. LE SECTEUR ENFANCE / JEUNESSE

### 1. ALSH Dé en Bulle – COMMUNAL en juillet

**Organisation :** Le Centre Social gère l'ALSH au mois de juillet pour le compte de la commune de St Laurent du Pont, cette année accueilli dans les locaux de la Plaine.

L'Accueil de St Laurent du Pont a ouvert cette année 3 semaines, du 10 au 28 juillet. Comme les années précédentes, nous avons accueillis certains enfants extérieurs à St Laurent du Pont, avec une tarification particulière et en priorisant toujours les familles de la Commune.

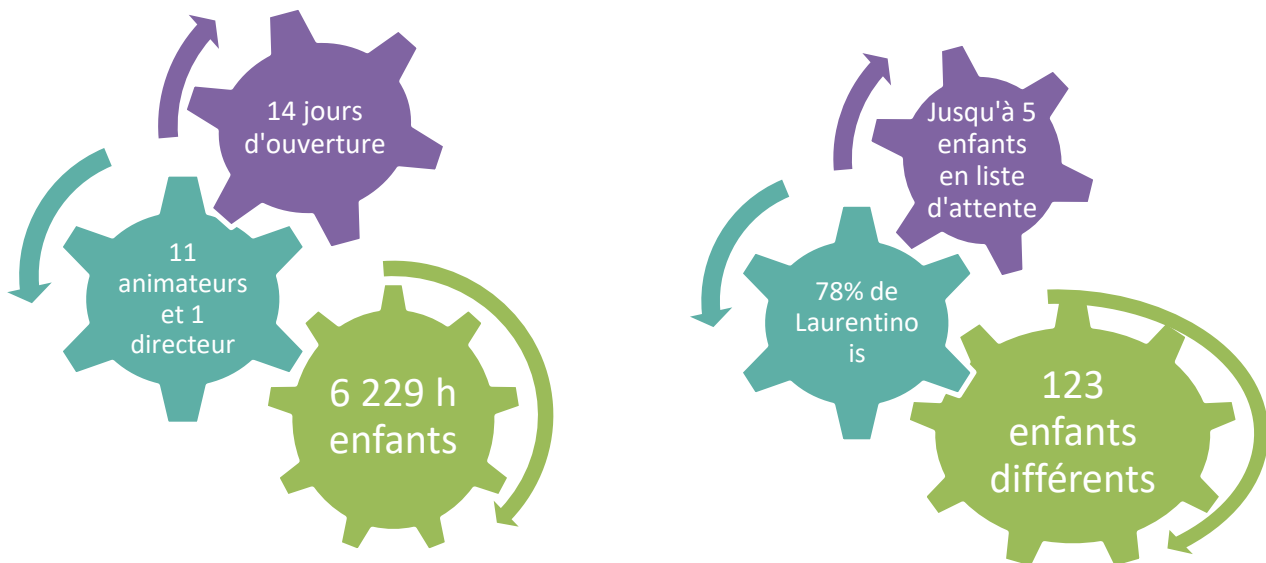
**Projet :** la thématique « Harry Potter » a été retenue, autour de l'imaginaire des sorciers, animaux fantastiques... Des intervenants autour de ces thématiques (l'Atelier Particulier) ont été sollicités. Nous avons également pu profiter de la piscine de St Laurent du Pont.

Deux nuitées ont été également organisées, l'une pour les Tigrosaures, l'autre pour les P'tits Potes.

#### Les moyens employés en interne (ressources humaines salariées-bénévoles et matérielles)

**Equipe :** Durant le mois de juillet, nous embauchons presque uniquement des jeunes du territoire en CEE. Formés au BAFA ou encore stagiaires, ils ont été encadrés par la direction recrutée pour l'été. Merci à eux pour leur énergie ! La directrice du mois de juillet a été Hugo HAHN, directeur adjoint permanent du Dé en Bulle, qui a validé son BPJEPS peu avant l'été. La restauration et le ménage des locaux ont été assurés par Yannick POULET (mise à disposition par la commune).

#### Quelques données chiffrées essentielles



#### Les perspectives pour 2024

- Ouverture sur l'école du Bourg à nouveau
- Positionnement du directeur permanent sur l'ALSH de juillet (Vincent BARBEY)
- Lien avec Festy Familles -> visite des enfants sur le site



## 2.ALSH Dé en Bulle INTERCOMMUNAL mercredis et vacances

Le Centre Social gère un **ALSH INTERCOMMUNAL** pour le compte de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse. Cet ALSH est ouvert les mercredis en journée ou demi-journée ainsi que toutes les petites vacances en journée (hormis une semaine à Noël), ainsi qu'en août. Cette année 2023 a été facilitée par la stabilité du bâtiment que la Mairie de Miribel-les-Echelles met à disposition des enfants du territoire.

- **L'équipe** : sur l'année scolaire, une équipe de permanents est recrutée par le CSPG. Elle est toujours accompagnée par l'équipe administrative. Nous avons également continué à sécuriser l'accueil des enfants à besoins spécifiques avec l'embauche d'un renfort (Margaux VIARD, ancienne vacataire depuis 2018). Un départ cependant à noter, celui d'Audrey BUISSIERE, parmi les plus anciennes animatrices de la structure. Un gros changement a également été lancé dès septembre 2023, en faisant passer deux animateurs permanents sur des diplômes professionnels leur permettant de passer en direction adjointe sur les petites vacances.



- **Quelques moments phares :**

- Les journées Portes Ouvertes du 7 octobre avec une présentation des animations ;
- Les Rencontres Petite Enfance et Solidarités – Bien grandir en Chartreuse, sur lesquelles ont été présente une partie de l'équipe enfance pour animer différents stands ;
- La création de malles pédagogiques à destination des accueils d'enfants (ALSH, écoles, périscolaires...) du territoire ;
- Re-écriture du projet pédagogique par l'équipe sur les critères d'évaluation du Projet Pédagogique ;
- Ouverture du Sac à Jouets en 3<sup>ème</sup> structure intercommunal sur les vacances et de la commune de St Laurent du Pont sur les mercredis ;
- Participation à l'évaluation du Projet Social du CSPG.

- **Quelques données chiffrées essentielles :**

- Organisation : 82 jours d'ouverture / 7 animateurs permanents et 1 direction / 30 vacataires
- Public : 31 760 h de présence enfants / 655 enfants différents/ jusqu'à 20 enfants en liste d'attente

### Les perspectives pour 2024

- Pérennisation des postes d'animations sur des missions complémentaires (séjours, CLAS...)
- Travail partenarial accru avec les autres ALSH du territoire pour une dynamique intercommunale forte (ouverture de l'AFR sur les petites vacances...)
- Mise en place d'une garderie à partir de 7h30

### 3. SEJOURS INTERCOMMUNAUUX

Des séjours accessoires ont aussi été proposés sur l'été :

- 3 séjours de 24 places pour des enfants de 6 à 12 ans de 5 jours et 4 nuits
- 1 séjour de 8 places pour des enfants de 5-6 ans de 3 jours et 2 nuits (mini-camp)

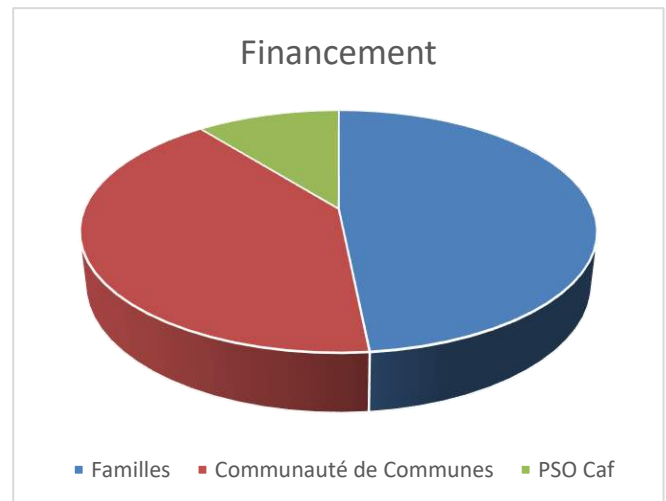
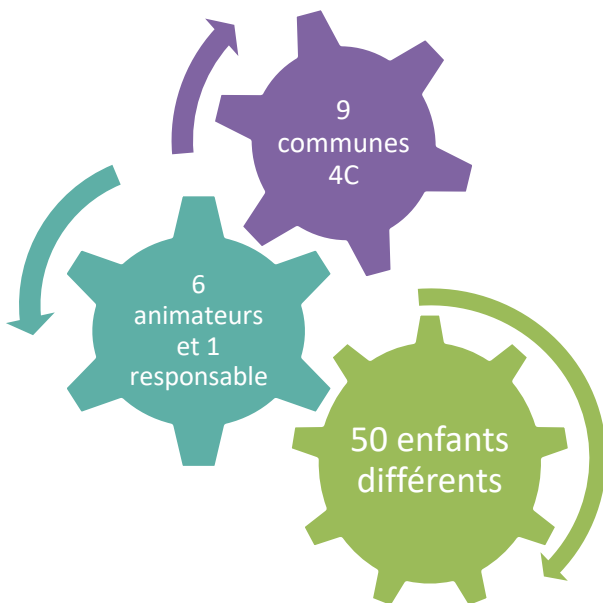
Ces séjours sont toujours très appréciés par les familles, le mini-camp était complet ainsi que 2 séjours sur les 3. Cependant, le séjour de la 3<sup>ème</sup> semaine a été annulé faute de participants.

- **Les moyens employés en interne (ressources humaines salariées-bénévoles et matérielles)**

Comme l'année dernière, nous avons décidé qu'un permanent partirait sur le mini-camp, aussi Sandrine GUERREIRO a-t-elle porté cette action.

Malheureusement, sur les séjours 5 jours, notre équipe habituelle n'a pas pu continuer. Aussi, nous avons réajusté en interne en proposant à certains de nos vacataires les plus matures de prendre le relais. Malgré leur bonne volonté et leurs compétences, nous n'avons pu proposer la même qualité que les années précédentes. Aussi, nous allons dorénavant positionner un de nos permanents sur les séjours 5 jours également afin de sécuriser et améliorer cette action.

- **Quelques données chiffrées essentielles**



- **Les perspectives pour 2024**

- **Continuité de ces séjours**
- **Positionnement d'un animateur permanent sur chaque séjour**

## 4. FORMATION BAFA/BAFD

### ▪ Le déroulé de l'action

La responsable enfance-jeunesse assure le suivi de toutes les étapes du protocole et garantit la prise de contact entre jeunes et associations : stage d'observation, inscription aux stages théoriques, proposition et suivi des stages pratiques, validation des expériences pratiques, propositions de missions après la fin de la formation.

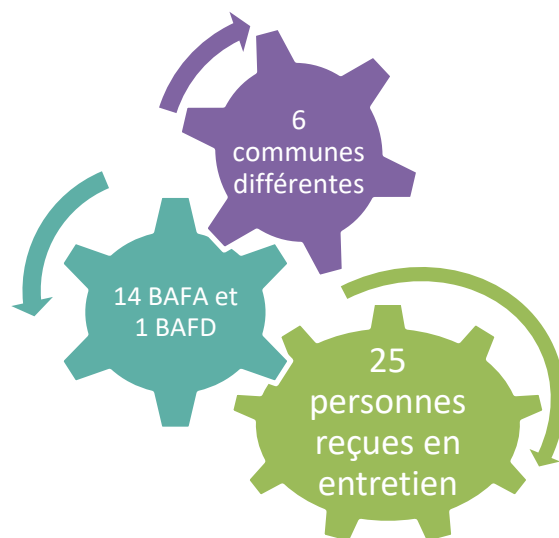
Cette aide à la formation nous permet de maintenir notre vivier d'animateurs et ainsi d'étoffer la liste du réseau des animateurs de notre territoire de Cœur de Chartreuse, liste qui est ensuite distribuée à toutes les associations membres du collectif.

Cette année, l'âge minimal légal du Bafa a été baissé à 16 ans, ce qui a entraîné une hausse conséquente du nombre de jeunes demandeurs jusqu'à permettre 15 prises en charge grâce au reliquat financier de l'année 2022.

### ▪ Les moyens employés en interne (ressources humaines salariées-bénévoles et matérielles)

- Positionnement de Rachel CARLE-GRAVIER, Référente Enfance-Jeunesse sur ce financement.
- Accompagnement de l'équipe d'animation permanente lors de l'accueil d'animateurs stagiaires.

### ▪ Quelques données chiffrées essentielles :



### ▪ Les perspectives pour 2024

- Mise en place d'un processus de choix collectif en coordination enfance de territoire
- Accompagnement élargi par les différents ALSH intercommunaux

## 5. CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITÉ

Il s'agit d'une aide à la pratique des compétences psycho-sociales nécessaires à une bonne scolarité, en lien avec les écoles et les familles des enfants concernés.

Nous ouvrons à tous les enfants du territoire proche grâce, notamment à un financement de la Caf mais également à une participation de certaines communes, nouveauté de l'année 2023.

- **Les moyens employés en interne (ressources humaines salariées-bénévoles et matérielles)**

Du temps de travail des deux référents (famille et enfance) est alloué au dispositif pour l'aspect administratif.

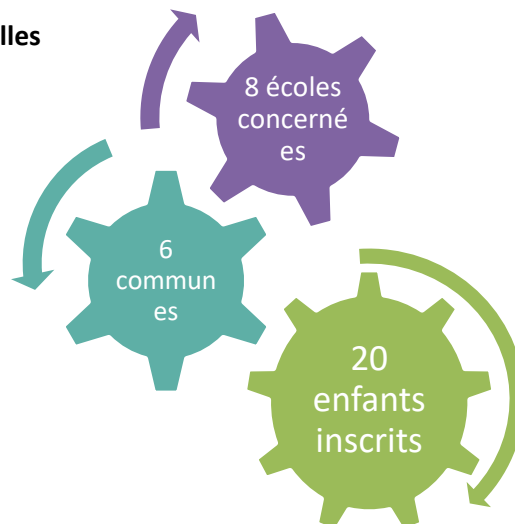
Alexandre BIOUS, animateur également sur l'ALSH est positionné pour les rencontres familles et écoles ainsi que les ateliers en eux-mêmes.

De plus, des bénévoles contribuent tous les jours à la venue des enfants sur les saisons 22/23 et 23/24 :



Nous remercions tous ces bénévoles sans qui le dispositif ne pourrait fonctionner.

- **Quelques données chiffrées essentielles**



- **Les perspectives pour 2024**

- Continuer la demande auprès des Mairies d'abonder au dispositif pour permettre plus d'heures de travail autour du lien familles
- Partenariat envisagé avec l'école de musique

## E. L'INSERTION

**L'année 2023 a été marquée par 3 grandes périodes :**

- De janvier à mi-juin : présence d'Isabelle Morelli-Maillet sur son poste
- De mi-juin à septembre : arrêt de travail d'Isabelle
- Octobre : départ en formation longue d'Isabelle.

Pour ce qui est de janvier à la mi-juin notre Chargée d'Insertion Professionnelle a œuvré pour développer le pouvoir d'agir des salariés de l'atelier et chantier d'insertion (ACI) *Emplois verts et Ressourcerie de Chartreuse* (actions famille, projets culturels, participation bénévole à des événements) tout en les accompagnant vers l'insertion professionnelle, en synergie avec les ressources d'Adéquation et les différents partenaires emploi et sociaux (Mission locale, Pôle emploi, référente PLIE, Département, MFS).

Permettre à des personnes rencontrant des difficultés professionnelles et sociales d'accéder au monde du travail en répondant à des objectifs de production et proposer un accompagnement social et professionnel où les salariés en IAE sont acteurs de leur parcours.

Ils ont ainsi accès aux infrastructures du CSPG (salle multimédia, bureaux, moyens de communication...) et aux ressources (animation numérique, ateliers, café des habitants, interactions avec le pôle famille et pôle jeunesse...).

En 2023, une vingtaine de salariés ont été accompagnés sur les postes d'Ouvriers polyvalents des espaces naturels ou ceux d'Employés polyvalents en Ressourcerie. **Tous résident en Chartreuse (Isère et Savoie) et dans le Pays Voironnais.**

**Les actions d'accompagnement socio-professionnel ont ainsi été menées grâce à :**

- **l'Inclusion numérique** (Coup de pouce numérique par la conseillère numérique du CSPG, Accompagnement dans les démarches dématérialisées : Maison France Services...)
- **l'Emploi** : participation à des Job dating, à des informations collectives organisées par la Maison de l'Emploi et Pôle emploi...
- **la Relation Entreprise** avec le développement de la relation entre les l'atelier et chantier d'insertion et les entreprises de Chartreuse
- **des Périodes de Mise en Situation Professionnelle (PMSMP)** au sein de différentes entreprises du territoire
- **des Suspensions de contrat** pour permettre aux salariés en parcours d'être momentanément salariés d'entreprises du territoire.
- **des actions de Formation**
- **des actions pour la Mobilité** (inscriptions au code, permis de conduire...)
- **l'Accompagnement social** (accès aux droits dans les démarches dématérialisées, droits du logement... grâce aux partenaires comme la Maison France Services, les CCAS...)
- **Le lien social et médiation culturelle** (mise en relation de salariés avec des actions du CSPG, poursuite de l'atelier modelage porté et animé bénévolement par un artiste actuellement en poste aux Emplois verts...)

**Pour 2024 :**

Le Groupe Adéquation n'a pas souhaité renouveler la Convention qui le lie avec le CSPG et qui a pris fin le 30 avril 2024. Isabelle Morelli-Maillet était mise à disposition sur 100% de son temps de travail pour le Groupe et son poste était donc financé à 100% par cette mise à disposition. Pour des raisons économiques le Groupe a souhaité ré-organiser l'accompagnement social et professionnel avec ses ressources internes.

La convention et le financement du poste s'arrêtant au 30 avril, aucune autre recette ne pouvait financer le poste de CIP et aucune autre mise à disposition sur le territoire n'était possible.

C'est donc avec un grand regret et pour des raisons économiques que les responsables de l'association ont dû mettre un terme au contrat d'Isabelle Morelli-Maillet à la fin du mois de mars 2024.

Isabelle était présente depuis plus de 10 ans dans la structure. Sa motivation, son implication, son efficacité au travail et son impact sur les publics ont toujours été à la hauteur des attentes.

Les administrateurs du CSPG, les salariés, les bénévoles... toutes celles et ceux qui l'ont côtoyée lui disent un grand MERCI et lui souhaitent la pleine réussite dans l'obtention de son diplôme et dans sa nouvelle voie professionnelle.

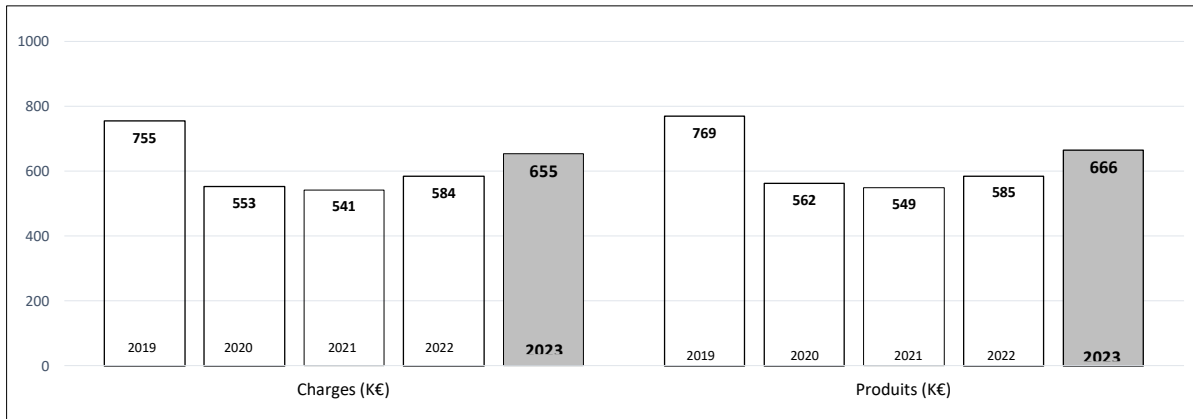
Avec le départ d'Isabelle c'est le secteur de l'Insertion qui s'arrête pour le CSPG.

Gageons que le lien entre le Groupe Adéquation et le CSPG perdurera, au bénéfice des salariés en parcours, habitants du territoire. Que le Centre social reste pour eux un lieu-ressource, leur permettant de trouver des espaces propices au développement de leur autonomie et de leur pouvoir d'agir.

## IV. RAPPORT FINANCIER

Les documents comptables (bilan et compte de résultat) ainsi que le rapport du commissaire aux comptes, David Haccoun, sont annexés au présent rapport.

Le bilan du Centre Social des Pays du Guiers montre un excédent de **10 880€** sur l'exercice 2023.



En comparant avec les trois dernières années, on peut constater une augmentation notable des **charges (654 903€)** et des **produits (665 783€)**. Cette évolution appelle plusieurs remarques développées dans l'analyse.

### ➤ PRINCIPAUX ELEMENTS D'ANALYSE DU BUDGET

#### 1. Les charges (dépenses) = 654 903 € (+ 69 500€ / + 12 % par rapport à 2022)

Les charges se divisent en 2 postes : charges d'exploitation (**649 548€**) et charges financières (**5354**).

##### ▪ Focus sur les charges d'exploitation :

Les salaires et charges s'élèvent à **451 000€** soit **69.5 % des charges d'exploitation**. Par rapport à 2022, on note une augmentation de la masse salariale de **59 450 € (+ 15.4 %)** car la structure a anticipé dès 2023 les augmentations obligatoires induites par la nouvelle convention collective devant entrer en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Force est de constater que l'importance de la masse salariale en augmentation constante réduit considérablement la marge de manœuvre pour le financement de nouvelles actions et risque à terme de menacer la viabilité financière de la structure si les ressources n'augmentent pas en proportion.

Les autres charges (**198 540€**) portent sur le fonctionnement nécessaire de la structure (téléphonie, maintenance du matériel, cotisations aux différents organismes, assurances, dotation aux amortissements et provisions, etc....)

**Les évolutions notables des charges par actions par rapport à 2022 :**

- Une nette augmentation sur la plupart des postes :
  - Action globale coordination (AGC), animation de territoire, conseiller numérique, divers = + 14 000€ s'expliquant par les hausses salariales
  - Insertion = +11 000€ s'expliquant par le passage de la salariée à 0.8 ETP
  - Actions intercommunautaires = + 60 950€ s'expliquant à 60% par les hausses salariales et aussi par la hausse des dépenses contraintes pour l'accueil des enfants (alimentation et transports essentiellement)
- Une baisse sur deux actions
  - Logistique = - 5300€ grâce à la politique de strict contrôle des dépenses malgré un contexte de forte augmentation du coût de la vie
  - Action Collective famille (ACF) : - 7000 € en raison d'actions qui n'ont pu être menées ou qui se sont arrêtées.

**Répartition des dépenses par action**

<b>ACTION GLOBALE COORDINATION</b> (direction , comptabilité, accueil, instances de décisions) <b>115 191 €</b>	<b>INSERTION</b> <b>37 415 €</b>
<b>LOGISTIQUE</b> <b>56 375 €</b>	<b>ANIMATION DE TERRITOIRE</b> <b>12 751 €</b>
<b>ACTION COLLECTIVE FAMILLE</b> (ludothèque, banque alimentaire, Festy Famille, Bourses, sorties...) <b>81 900 €</b>	<b>CONSEILLER NUMERIQUE</b> <b>27 872 €</b>
<b>ACTIONS INTERCOMMUNAUTAIRES</b> (Centre de loisirs, lieu d'accueil enfants parents, coordination jeunesse, collectif ressources petite enfance, formations Bafa) <b>292 290 €</b>	<b>DIVERS</b> (centre de loisirs communal de juillet, accompagnement à la scolarité, comité social et économique...) <b>31 109 €</b>

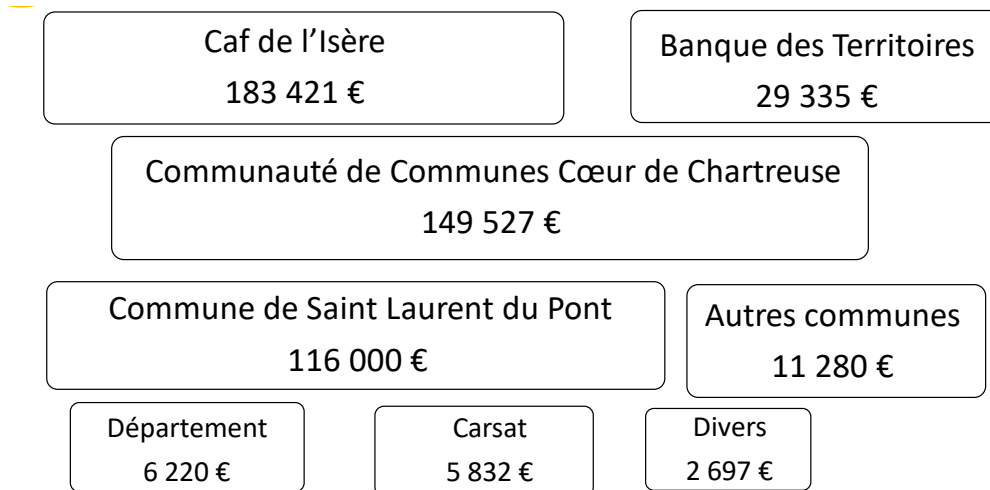
**2. Les produits (recettes) = 665 784€ (+ 80 380€ /+ 13,7% par rapport à 2022)**

Les produits se divisent en produits d'exploitation (**655 196€**), en produits financiers (**2190€**) et en produits exceptionnels (**8400€**)



▪ **Focus sur les produits d'exploitation :**

**Sources de financements (partenaires)**



Le total des financements publics représente **504 312€** soit **77%** des ressources du CSPG.

La structure de ces recettes pose bien les enjeux financiers du CSPG qui est dépendant des fonds publics pour financer à la fois les actions au cœur de son projet social mais aussi les moyens humains et matériels pour les mener à bien. On peut identifier 3 enjeux principaux :

- **Le financement des actions.** La CAF, la communauté de communes, le département et l'Etat apportent un financement sur de multiples actions ou dispositifs particuliers comme le LAEP, l'ALSH, le Clas, le Conseiller Numérique France Service... Or ces subventions ne couvrent qu'une partie du budget d'un projet (entre 40 et 70 %) et elles ne sont pas pérennes ; il faut donc en permanence trouver de nouveaux dispositifs financiers. C'est une source d'insécurité importante tant pour la pérennisation des projets que pour les ressources humaines mobilisées.
- **Le financement des moyens humains et matériels nécessaires.** Pour financer les postes supports (Direction, Comptabilité, Accueil et Référent Familles), la CAF verse une subvention de fonctionnement de **98 350€** ; mais elle ne couvre qu'à **61.6%** la charge réelle des salaires (**159 700€**). Là encore il y a nécessité de trouver d'autres sources de financement.
- **L'élargissement vers nouveaux partenaires financiers à l'échelle locale.** La dotation de la commune de Saint Laurent du Pont, dont la participation est égale à **23 %** du total des subventions permet aujourd'hui à la structure de financer le complément à la fois des actions mais aussi du fonctionnement. A cette somme, il convient d'ajouter la contribution volontaire de la commune (mise à disposition des locaux, fluides, entretien du bâtiment) à hauteur de **113 860 €**. Le soutien financier de la commune est très important alors que le rayonnement du centre social dépasse largement les frontières communales et touche à 50 % les habitants des communes alentour. C'est pourquoi nous nous sommes tournés vers ces communes qui ont contribué à l'effort financier à hauteur de **11 280€**.

### 3. La situation de la trésorerie

Au 31 décembre 2023, la trésorerie (compte courant + livret A) est de **169 000 €**.

On peut remarquer que la trésorerie est stable depuis 2018. Les variations peuvent s'expliquer par le décalage de paiement sur le compte courant d'une subvention versée par un partenaire. Ce paiement est alors enregistré au début de l'année suivante.

#### ➤ QUELQUES ELEMENTS SUR LE BUDGET PREVISIONNEL 2024

Le budget prévisionnel est élaboré dans ses grandes lignes avec un déficit prévu de 23 000€.

Le CSPG est confronté à quelques grandes problématiques financières pour 2024 avec :

- La mise en place de la nouvelle convention collective ALIFSA depuis le 1er janvier 2024 conduit à une deuxième hausse significative de la masse salariale.
- La recherche de nouveaux financements pour financer au maximum les actions
- L'élargissement des partenaires financiers publics et privés
- La poursuite d'une gestion rigoureuse des dépenses
- L'attente de réponse des pouvoirs publics (Etat et Caf) face à la fragilisation de nos modèles économiques mis en avant par le mouvement de protestation lancé par la Fédération des Centres Sociaux.



**Association Centre Social des Pays du Guiers**

1, rue Charles HEROLD  
38380 ST LAURENT DU PONT

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 31 décembre 2023**

A l'Assemblée Générale de l'association Centre Social des Pays du Guiers,

**Opinion**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association Centre Social des Pays du Guiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

**Référentiel d'audit**

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

**Indépendance**

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

**Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

En 2023, une part significative de votre résultat est composée de subventions et de charges de personnel. Dans le cadre de mon appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, j'ai vérifié leur caractère approprié et leur correcte application.

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres.**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance des comptes annuels et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

#### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le bureau relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son activité, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

#### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

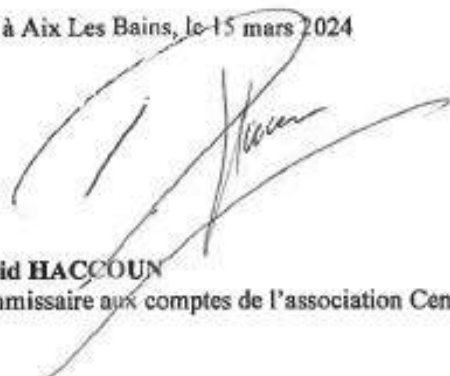
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Aix Les Bains, le 15 mars 2024



**David HACCOUN**  
Commissaire aux comptes de l'association Centre Social des Pays du Guiers

CENTRE SOCIAL DES PAYS DU GUIERS  
SAINT LAURENT DU PONT**BILAN**

Actif	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			31.12.2022
	Brut	Amort	Net	Total
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	4 021.55	4 021.55		
FRAIS D'ETABLISSEMENTS				
FRAIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL				
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT				
CONCES. BREVETS LICENCES MARQUES	4 021.55	4 021.55		
DROIT AU BAIL				
AUTRES				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES EN COURS				
AVANCES ET ACOMPTES				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	74 228.21	66 623.08	7 605.13	8 569.07
TERRAINS				
CONSTRUCTIONS SUR SOL PROPRE				
CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI				
INSTALLATION TECHNIQUE MATERIEL ET OUTILLAGE				
AUTRES	74 228.21	66 623.08	7 605.13	8 569.07
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS				
AVANCES ET ACOMPTES				
IMMOBILISATIONS GREVEES DE DROITS				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
PARTICIPATIONS				
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
AUTRES TITRES IMMOBILISES				
PRETS				
AUTRES				
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE (1)</b>	<b>78 249.76</b>	<b>70 644.63</b>	<b>7 605.13</b>	<b>8 569.07</b>
<b>STOCKS ET ENCOURS</b>				
MATIERES PREMIERES & AUTRES APPROVISIONNEMENTS				
EN COURS DE PRODUCTION				
PRODUITS INTERMEDIAIRES				
MARCHANDISES				
FOURNISSEURS AVANCES ET ACOMPTES VERSES/COMMANDES				
CREANCES	197 232.89		197 232.89	100 145.20
CREANCES USAGERS ET COMPTES RATTACHES	24 344.96		24 344.96	31 450.50
AUTRES	172 887.93		172 887.93	68 694.70
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
DISPONIBILITES	169 346.43		169 346.43	201 267.66
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (2)</b>	<b>366 579.32</b>		<b>366 579.32</b>	<b>301 412.86</b>
CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES (3)				
PRIMES DE REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS (4)				
ECART DE CONVERSION ACTIF (5)				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>444 829.08</b>	<b>70 644.63</b>	<b>374 184.45</b>	<b>309 981.93</b>

CENTRE SOCIAL DES PAYS DU GUIERS  
SAINT LAURENT DU PONT

### BILAN

<b>Passif</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31.12.2022</b>
	<b>Montant</b>	<b>Total</b>
<b>FONDS PROPRES</b>		
FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE		
ECART DE REEVALUATION		
RESERVES		
REPORT A NOUVEAU	232 146.11	231 231.81
RESULTAT DE L'EXERCICE	10 880.38	914.50
<b>TOTAL FONDS PROPRES (1)</b>	<b>243 026.49</b>	<b>232 146.11</b>
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>		
FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE		
ECART DE REEVALUATION		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	585.76	
PROVISIONS REGLEMENTES		
DROITS DES PROPRIETAIRES		
<b>TOTAL AUTRES FONDS ASSOCIATIFS (2)</b>	<b>585.76</b>	
<b>TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (1 + 2)</b>	<b>243 612.25</b>	<b>232 146.11</b>
PROVISIONS POUR RISQUES		
PROVISIONS POUR CHARGES	19 025.50	9 961.50
<b>TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (3)</b>	<b>19 025.50</b>	<b>9 961.50</b>
<b>FONDS DEDIES (4)</b>		
EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDITS		
EMPRUNTS ET DETTES FINANCEURS DIVERS		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES		
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	26 835.40	18 053.40
DETTE FISCALES ET SOCIALES	18 573.96	18 894.39
DETTE SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		
AUTRES DETTES		
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	67 037.34	30 926.53
<b>TOTAL DETTES (5)</b>	<b>111 546.70</b>	<b>67 874.32</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION PASSIF (6)</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>374 184.45</b>	<b>309 981.93</b>

CENTRE SOCIAL DES PAYS DU GUIERS  
SAINT LAURENT DU PONT

### COMPTE DE RESULTAT

Sélection période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Toutes les écritures

Charges (ttc)	Du 01/01/2023 au 31/12/2023		31.12.2022
	Montant	Total	Total
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
ACHATS DE MARCHANDISES	12 396.00		11 284.50
VARIATION DE STOCK			
ACHATS MATIERES PREMIERES AUTRES APPROVISIONNEMENTS			
VARIATION DE STOCK			
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERIEURES	164 491.75		166 019.59
IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	7 830.85		6 031.30
SALAIRES ET TRAITEMENTS	347 709.35		305 730.06
CHARGES SOCIALES	95 916.05		81 344.79
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		13 703.44	5 418.48
IMMOBILISATIONS : DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	2 940.94		2 841.98
IMMOBILISATIONS : DOTATION AUX PROVISIONS			
IACTIF CIRCULANT : DOTATION AUX PROVISIONS			
RISQUES & CHARGES : DOTATION AUX PROVISIONS	10 762.50		2 576.50
SUBVENTIONS ACCORDEES PAR L'ASSOCIATION			
AUTRES CHARGES	7 500.96		476.54
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (1)</b>		<b>649 548.40</b>	<b>577 305.26</b>
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (2)			
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
INTERETS ET CHARGES ASSIMILES			
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE			
CHARGES NETTES / CESSION VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (3)</b>			
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			
SUR OPERATIONS DE GESTION	5 354.49		7 181.07
SUR OPERATION EN CAPITAL			
DOTATION AUX PROVISIONS REGLEMENTEES			
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS EXCEPTIONNELS			
DOTATION AUX PROVISIONS REGLEMENTEES STOCKS			
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (4)</b>		<b>5 354.49</b>	<b>7 181.07</b>
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES (5)			
PARTICIPATION DES SALAIRES AU RESULTAT (6)			
IMPOTS SUR LES SOCIETES (7)			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>654 902.89</b>	<b>584 486.33</b>
<b>SOLDE CREDITEUR = BENEFICE</b>		<b>10 660.36</b>	<b>914.50</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>665 563.25</b>	<b>585 400.83</b>



CENTRE SOCIAL DES PAYS DU GUIERS  
SAINT LAURENT DU PONT

**COMPTE DE RESULTAT**

Produits (ttc)	Du 01/01/2023 au 31/12/2023		31.12.2022
	Montant	Total	Total
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
VENTES DE MARCHANDISES	13 333.00		12 124.21
PRODUCTION VENDUE	194 306.55		134 981.78
<b>SOUS-TOTAL A</b>		<b>207 639.55</b>	<b>147 085.99</b>
PRODUCTION STOCKEE			
PRODUCTION IMMOBILISEE			
SUBVENTION D'EXPLOITATION	429 270.35		416 652.71
REPRISES SUR PROVISIONS TRANSFERT DE CHARGES	4 373.38		2 438.28
COLLECTES	150.00		701.50
COTISATIONS	7 187.00		6 105.00
AUTRES PRODUITS	6 575.53		
<b>SOUS-TOTAL B</b>		<b>447 556.26</b>	<b>425 897.49</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>		<b>655 195.81</b>	<b>572 983.48</b>
<b>QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (2)</b>			
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			
DE PARTICIPATION			
D'AUTRES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET CREANCES			
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	2 189.49		939.36
REPRISES SUR PROVISIONS			
TRANSFERT DE CHARGES			
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE			
PRODUITS NETS / CESSION VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (3)</b>		<b>2 189.49</b>	<b>939.36</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
SUR OPERATIONS DE GESTION	3 457.73		8 455.99
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	4 940.24		5 019.00
REPRISES SUR PROVISIONS			
TRANSFERT DE CHARGES			
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (4)</b>		<b>8 397.97</b>	<b>11 477.99</b>
<b>REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS</b>			
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>665 783.27</b>	<b>585 400.83</b>
<b>SOLDE DEBITEUR = PERTE</b>			
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>665 783.27</b>	<b>585 400.83</b>

CENTRE SOCIAL DES PAYS DU GUIERS  
 SAINT LAURENT DU PONT

**COMPTE DE RESULTAT**

**EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES PAR NATURE**

Répartition par nature de charges			Répartition par nature de ressources		
<b>861</b>	<b>Mise à disposition gratuite de biens</b>		<b>871</b>	<b>Prestations en nature</b>	
88100000	Mise à dispo. gratuite bien	39 265.79	87100000	Prestations en nature	113 861.85
	<b>TOTAL (861)</b>	<b>39 265.79</b>		<b>TOTAL (871)</b>	<b>113 861.85</b>
<b>862</b>	<b>Prestations</b>				
88200000	Prestations	74 596.06			
	<b>TOTAL (862)</b>	<b>74 596.06</b>			
	<b>Total charges contributions volontaires</b>	<b>113 861.85</b>		<b>Total produits contributions volontaires</b>	<b>113 861.85</b>